

Motion

Contre les dispositions annoncées de la LPPR

Les membres de la section 39 « Espace, Territoires, Sociétés » du Comité national de la recherche scientifique partagent les inquiétudes exprimées dans la motion adoptée le 17 janvier 2020 par la Conférence des présidents de section du Comité national (CPCN) concernant les orientations annoncées de la loi pluriannuelle de programmation de la recherche (LPPR).

Pour marquer son soutien aux mouvements en cours, la section suspend dès à présent la transmission de ses rapports d'évaluation (hors concours 2020), qui concernent les demandes d'accueil en délégation ainsi que les évaluations de chercheurs et de laboratoires de la session de printemps 2020, dont elle retiendra les résultats jusqu'à nouvel ordre. Elle appelle par ailleurs les membres de toutes les sections du Comité national de la recherche scientifique à suspendre dès maintenant la transmission de leurs rapports d'évaluation (hors concours 2020), la section 33 ayant adopté une motion en ce sens le 4 février dernier.

Les membres de la section 39 soutiennent les unités de recherche impliquées dans l'actuelle campagne d'évaluation (vague A) qui ne souhaitent pas organiser leur visite, ainsi que les comités de visite de l'HCERES qui décident ou décideront d'une démission collective et/ou d'une rétention de leur rapport.

Ces actions dureront tant que les « mesures absolument prioritaires » listées dans la motion de la CPCN ne sont pas mises au centre des discussions sur la LPPR.

Olivier COUTARD
Président de la Section 39

Motion adoptée le 10 février 2020 à l'unanimité des membres de la section.

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, Président-directeur Général du CNRS,
- M. Alain SCHUHL, Directeur Général Délégué à la Science du CNRS,
- M. François-Joseph RUGGIU, Directeur de l'InSHS,
- Mme Stéphanie THIEBAULT, Directrice de l'INEE,
- Mme Stéphanie VERMEERSCH, Directrice Scientifique Adjointe, section 39, InSHS,
- Mme Martine REGERT, Directrice Scientifique Adjointe, section 39, INEE,
- Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, Présidente du Conseil Scientifique de l'InSHS.

Cette motion sera transmise aux destinataires ci-dessus par le SGCN